

EDMUNDSTON

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2025

EDMUNDSTON

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS:	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 39



Nadeau Picard & Associés, CPA

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Monsieur le Maire de la ville d'Edmundston
et Membres du conseil municipal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Edmundston (ci-après "la municipalité"), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2025, et les états consolidés des résultats et excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre information

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité, dans ces états financiers, inclut certaines informations financières qui ne sont pas requises selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations ont été préparées selon le format prescrit par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston, N.-B.
le 21 avril 2026

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Exercice clos le 31 décembre

	Budget (non audité) (note 25)	2025	2024
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	31 613 184 \$	31 613 184 \$	29 793 732 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements (note 26)	1 250 580	1 469 706	1 307 243
Ventes de services et autres revenus (note 26)	4 561 292	5 629 270	4 828 378
Subvention de financement et de péréquation communautaire	5 637 083	5 637 083	5 890 704
Autres transferts gouvernementaux	410 452	9 809 854	5 276 152
Autres revenus propres sources (note 26)	753 128	1 170 530	1 401 025
Contribution des entrepreneurs et autres organismes	-	302 800	417 728
Frais aux usagers - Eau et égouts	7 011 803	6 743 782	6 669 686
Ventes utilité électrique - Distribution	37 536 323	40 786 423	35 651 252
Ventes utilité électrique - Génération	3 283 682	3 899 318	2 645 292
Revenus d'intérêts	237 000	1 045 859	1 330 448
	92 294 527	108 107 809	95 211 640
DÉPENSES (note 26)			
Services gouvernementaux généraux	5 791 322	5 739 741	5 562 923
Services de protection	12 554 120	12 179 063	11 780 717
Services de transport	11 299 174	11 369 998	12 261 543
Services d'hygiène	921 036	831 908	1 002 941
Services de développement	2 416 028	2 848 675	2 125 349
Services récréatifs et culturels	10 663 736	10 995 093	10 517 879
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	8 308 411	8 106 674	7 582 908
Utilité électrique - Distribution	37 094 850	40 464 869	35 807 688
Utilité électrique - Génération	2 136 292	1 960 154	1 758 063
Perte (gain) sur la disposition d'immobilisations corporelles	(20 000)	(138 451)	120 629
	91 164 969	94 357 724	88 520 640
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 21)	1 129 558 \$	13 750 085	6 691 000
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		152 365 710	145 674 710
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		166 115 795 \$	152 365 710 \$

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Exercice clos le 31 décembre

2025

2024

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse (note 4)	30 968 977 \$	24 835 540 \$
Dépôts à terme (note 5)	408 500	395 000
Débiteurs		
Général	1 571 442	1 776 367
Eau et égouts	1 281 928	1 309 807
Utilité électrique	5 263 464	4 923 442
Gouvernement fédéral et ses agences (note 6)	1 356 656	320 267
Province du Nouveau-Brunswick (note 7)	1 703 711	5 553 392
	42 554 678	39 113 815

PASSIFS

Emprunt bancaire (note 15)	4 581 571	9 850 571
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	14 106 995	12 930 938
Retenues de garantie	1 673 942	424 929
Revenus différés (note 9)	1 317 433	1 708 948
Débiteures (note 10)	35 936 000	37 721 000
Congés de maladie (note 11)	3 157 000	3 157 000
	60 772 941	65 793 386

DETTE NETTE**(18 218 263)** **(26 679 571)****ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 20)	402 661 808	385 683 534
Amortissement cumulé (note 20)	(229 146 278)	(217 639 050)
	173 515 530	168 044 484

Stocks de fournitures	2 271 410	2 374 809
Frais payés d'avance	168 191	245 234
Excédent découlant du régime de retraite (note 12)	8 378 927	8 380 754
	10 818 528	11 000 797

184 334 058 **179 045 281****EXCÉDENT ACCUMULÉ****166 115 795 \$** **152 365 710 \$**

Approuvé par :

Maire

Trésorier

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice clos le 31 décembre

2025

2024

Excédent pour l'année	13 750 085 \$	6 691 000 \$
Actifs en construction au début	7 463 216	3 105 382
Actifs en construction à la fin	(11 850 449)	(7 463 216)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 956 616)	(12 690 250)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 830 022	11 903 537
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	181 233	12 103
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	(138 451)	120 629
	(5 471 045)	(5 011 815)
Acquisition de stocks de fournitures	(2 271 410)	(2 374 809)
Consommation des stocks de fournitures	2 374 809	2 409 323
Acquisition des frais payés d'avance	(168 191)	(245 234)
Utilisation des frais payés d'avance	245 234	62 338
Excédent découlant du régime de retraite à la fin	(8 378 927)	(8 380 753)
Excédent découlant du régime de retraite au début	8 380 753	9 614 800
	182 268	1 085 665
Diminution de la dette nette	8 461 308	2 764 850
Dette nette au début de l'exercice	(26 679 571)	(29 444 421)
Dette nette à la fin de l'exercice	(18 218 263) \$	(26 679 571) \$

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 décembre

2025

2024

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Excédent pour l'exercice	13 750 085 \$	6 691 000 \$
Éléments sans effets sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 830 022	11 903 537
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	(138 451)	120 629
Variation nette des éléments du fonds de roulement (note 3)	4 921 898	32 043
	<u>30 363 554</u>	<u>18 747 209</u>

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 343 850)	(17 048 084)
Cession d'immobilisations corporelles	181 233	12 103
	<u>(17 162 617)</u>	<u>(17 035 981)</u>

Activités de financement

Emprunt bancaire	(5 269 000)	6 850 000
Débetures	4 247 000	-
Remboursement de débetures	(6 032 000)	(6 681 000)
	<u>(7 054 000)</u>	<u>169 000</u>

Activités de placement

Placement et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13 500)	(300 000)
---	----------	-----------

Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 133 437	1 580 228
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	24 835 540	23 255 312

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	30 968 977 \$	24 835 540 \$
---	----------------------	----------------------

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La municipalité, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et a par la suite fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2 le 25 mai 1998 pour devenir Edmundston. Le 1er janvier 2023, Rivière-Verte et une partie des DSL de Saint-Jacques et de Saint-Joseph furent transférés à Edmundston en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale (projet de loi 82). En tant que municipalité, Edmundston est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donnée l'énoncé de vision suivant : « Ouverte et inclusive, Durable et Prospère! ».

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière d'Edmundston et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Les entités incluses dans les états financiers sont les suivantes :

- Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.
- Gestion Edmundston Golf Management Inc.
- Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.
- Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 26 novembre 2024 et par le Ministre des gouvernements locaux le 18 décembre 2024.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu à des transferts se produisent, à la condition que les transferts soient autorisés, que tous les critères d'admissibilité soient satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

Comptabilisation des recettes

- a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'exercice auquel les frais connexes sont engagés.
- b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Revenus différés

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égoût et énergie. Ils sont évalués au moindre du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2025

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ce qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	20-60 années
Véhicules	7-25 années
Outillage et matériel	3-15 années
Installations de traitement	20-60 années
Installations électriques	20-60 années
Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts	15-50 années

Actif en construction

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de la valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Avantages futurs des employés

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, nets des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 11 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 12.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Service de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Production d'électricité

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette des éléments composant le fonds de roulement se détaille comme suit:

	2025	2024
Comptes à recevoir	2 706 074 \$	(3 688 649) \$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 176 057	1 103 716
Retenues de garantie	1 249 013	125 052
Revenus différés	(391 515)	1 406 260
Stocks de fournitures	103 399	34 514
Frais payés d'avance	77 043	(182 896)
Excédent découlant du régime de retraite	1 827	1 234 046
	4 921 898 \$	32 043 \$

4. ENCAISSE

	2025	2024
Encaisse - affectée	16 824 369 \$	15 762 214 \$
Encaisse - non affectée	14 144 608	9 073 326
	30 968 977 \$	24 835 540 \$

5. DÉPÔTS À TERME

	2025	2024
Dépôt à terme, 3,1 %, échéant en juin 2026	95 000 \$	95 000 \$
Dépôt à terme, 4,5 %, échéant en janvier 2026	313 500	300 000
	408 500 \$	395 000 \$

**6. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

	2025	2024
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	288 694 \$	320 267 \$
Fonds de développement des collectivités du Canada (FDCC)	1 067 962	-
	1 356 656 \$	320 267 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

**7. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

	2025	2024
Société de développement régional	123 147 \$	2 733 202 \$
Ministère des Transports et Infrastructures	1 539 650	-
Ministère des finances	40 914	2 820 190
	1 703 711 \$	5 553 392 \$

**8. COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES
DE FONCTIONNEMENT**

	2025	2024
Comptes fournisseurs et charges à payer	10 603 711 \$	9 914 236 \$
Salaires à payer	1 477 321	1 040 842
Intérêts courus	64 741	79 853
Sommes à remettre à l'état	386 672	935 952
Dépôts des abonnés	761 474	670 651
Dépôt des entrepreneurs	813 076	289 404
	14 106 995 \$	12 930 938 \$

9. REVENUS DIFFÉRÉS

	2025	2024
Transferts gouvernementaux différés	- \$	635 098 \$
Revenus différés général	1 317 433	1 073 850
	1 317 433 \$	1 708 948 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

10. DÉBENTURES	2025	2024
FONDS GÉNÉRAL POUR IMMOBILISATIONS		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BM3, 0,95 % - 2,8 % échu en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	- \$	286 000 \$
BO5, 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	78 000	155 000
BP4, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	110 000	217 000
BK36, 1,15 % - 3,65 %, échéant en 2026, DC #13-0045	27 000	54 000
BG4, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110, et #12-0005	1 323 000	1 493 000
BQ4, 1,2 % - 2,7 % échéant en 2027, DC #15-0023 et #16-0009	405 000	601 000
BW7, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #18-0016	696 000	861 000
BZ5, 0,3 % - 2,3 %, échéant en 2031, DC #09-0032 et #10-0071	2 525 000	2 924 000
CB4, 3,005 % - 4,083 %, échéant en 2032, DC #19-0018, #20-0008 et #21-0003	2 035 000	2 441 000
BH7, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et #11-0110	84 000	94 000
CC24, 3,95 % - 4,7 %, échéant en 2032, DC #19-0080	33 000	37 000
BI3, 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	478 000	529 000
CD5, 4,048 % - 5,115 %, échéant en 2033, DC #20-0008, #20-0022 et #21-0003	1 801 000	2 056 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	270 000	316 000
BY7, 0,5 % - 2,3 %, échéant en 2035, DC #09-0032, #17-0010, #18-0016, #19-0018 et #20-0022	2 070 000	2 564 000
BU5, 2,55 % - 3,7 %, échéant en 2038, DC #15-0083, #16-0009, #17-0010 et #17-0085	3 220 000	3 591 000
CH3, 2,85 % - 4,895 %, échéant en 2035, DC #22-0004 et #23-0003	3 345 000	-
	18 500 000 \$	18 219 000 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

10. DÉBENTURES (suite)	2025	2024
FONDS POUR IMMOBILISATIONS DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BM4, 0,95 % - 2,8 %, échu en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	- \$	29 000 \$
BP6, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027, #14-0026 et #15-0023	97 000	191 000
BU6, 2,55 % - 3,4 %, échéant en 2028, DC #14-0026 et #16-0009	137 000	180 000
BJ41, 1,25 % - 4,15 %, échéant en 2028, DC #11-0027	125 000	163 000
BW8, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #16-0009, #17-0059 et #18-0016	227 000	280 000
BV38, 2,05 % - 2,85 %, échéant en 2029, DC #06-0004	149 000	184 000
BW48, 1,95 % - 2,45 %, échéant en 2029, DC #18-0043	43 000	53 000
BY08, 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #18-0016 et #19-0018	103 000	148 000
CH4, 2,85 % - 4,895 % échéant en 2035, DC #19-0018, #20-0008 et #21-0003	592 000	-
	1 473 000 \$	1 228 000 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

10. DÉBENTURES (suite)	2025	2024
FONDS POUR IMMOBILISATIONS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BG6, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	503 000 \$	567 000 \$
BV6, 2,05 % - 2,85 % échéant en 2029, DC #14-0026, #15-0023, #17-0010 et #18-0016	336 000	415 000
BY9, 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #09-0076	2 469 000	2 944 000
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	754 000	978 000
BP6, 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et #16-0070	6 945 000	7 986 000
BZ6, 0,3 % - 2,3 % échéant en 2031, DC #09-0076 et #09-0137	3 303 000	3 825 000
BH9, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	927 000	1 042 000
BQ6, 1,2 % - 3,3 %, échéant en 2032, DC #13-0027	416 000	517 000
CH5, 2,85 %- 4,895 %, échéant en 2035, DC #19-0018	310 000	-
	15 963 000 \$	18 274 000 \$
	35 936 000 \$	37 721 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

	Général pour immobilisations	Immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations de production d'électricité	Total
2026	3 172 000 \$	379 000 \$	2 619 000 \$	6 170 000 \$
2027	3 999 000 \$	291 000 \$	3 045 000 \$	7 335 000 \$
2028	2 495 000 \$	297 000 \$	2 604 000 \$	5 396 000 \$
2029	2 193 000 \$	212 000 \$	2 672 000 \$	5 077 000 \$
2030	2 030 000 \$	107 000 \$	2 656 000 \$	4 793 000 \$

11. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs). Les employés cadres peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie tandis que les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) peuvent cumuler jusqu'à un maximum de 130 jours. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les pompiers du Local 60. Ces pompiers du Local 60 peuvent cumuler un maximum de 2 080 heures. La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 199 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant les événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 %;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 %;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projeté selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
 - Personnel cadre : 4,6
 - Local 60 (cols bleus et blancs) : 9,3
 - Local 60 (pompiers) : 6,4
 - Local 558 (policiers) : 6,3

Les congés de maladie sont des avantages non financés. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était estimé à 3 157 000 \$ au 31 décembre 2025 (3 157 000 \$ au 31 décembre 2024).

12. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Régime de retraite à prestations déterminées

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 203 employés couverts par le régime est de 45,5 ans. Actuellement, le régime profite à 167 retraités ayant un âge moyen de 71,4 ans.

Retraite normale

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

Retraite anticipée

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales : 9 % du salaire.
- La cotisation patronale : 2,82 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 387 113 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 150 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 4 545 157 \$ (3 778 176 \$ en 2024). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2024 et, à ce moment, le régime de retraite avait un excédent actuariel au titre des prestations constituées de 8 378 927 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la municipalité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2025

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 6,3 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,2 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient d'environ 3 372 236 \$ (3 455 645 \$ en 2024).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2025.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2024 était la suivante:

Actifs de continuité	86 922 386 \$
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	30 671 469
Participants retraités et bénéficiaires	47 659 123
Participants sortis avec droits acquis	212 867
Passif actuariel total	78 543 459
Excédent du régime	8 378 927 \$

EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2025

13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2025, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 140 000 \$, cependant le montant maximal permis est de 40 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

14. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2028. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 484 128 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2026 -	206 041	\$
2027 -	213 557	\$
2028 -	64 530	\$

Les engagements pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelables annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2025

15. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Fonds général pour immobilisations :	
DC #24-0006	2 210 000 \$
DC #25-0004 (Incluant financement intérimaire - 3 806 000 \$)	6 076 000
	<hr/>
	8 286 000
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	571
	<hr/>
Non utilisé	8 285 429 \$
	<hr/>
Fonds général de fonctionnement :	
Autorisé	1 000 000 \$
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	-
	<hr/>
Non utilisé	1 000 000 \$
	<hr/>
Fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées :	
DC #21-0003	258 000 \$
DC #23-0003	150 000
DC #24-0006	200 000
DC #25-0004 (Incluant financement intérimaire - 765 000 \$)	915 000
	<hr/>
	1 523 000
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	20 000
	<hr/>
Non utilisé	1 503 000 \$
	<hr/>
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées :	
Autorisé	1 000 000 \$
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	836 000
	<hr/>
Non utilisé	164 000 \$
	<hr/>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2025

16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

Fonds pour immobilisations de production d'électricité :	
DC #19-0018	135 000 \$
DC #20-0008	240 000
DC #21-0003	486 000
DC #22-0004	750 000
DC #23-0003	425 000
DC #23-0037 et #23-0038 (Financement intérimaire)	7 000 000
DC #24-0007	255 000
DC #25-0004	7 500 000
	<hr/>
	16 791 000
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	2 240 000
	<hr/>
Non utilisé	14 551 000 \$
	<hr/>
Fonds de fonctionnement de production d'électricité :	
Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	1 485 000
	<hr/>
Non utilisé	3 015 000 \$
	<hr/>

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur la gouvernance locale*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général de fonctionnement sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'exercice. En 2025, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'exercice suivant à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants à payer ou à recevoir entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2025

16. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

La *Loi sur la gouvernance locale* exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. L'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant:

	2025	2024
2025 - Excédent	24 566 \$	- \$
2024 - Excédent	34 131	34 131
2023 - Excédent	-	23 623
	58 697 \$	57 754 \$

17. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur la gouvernance locale* et est déterminé en fonction du pourcentage applicable de dépenses du réseau d'eau pour la population.

18. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite.

La note 22 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certain chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2025

20. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments *	Véhicules	Outils et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Immobilisations linéaires **	Actifs en construction	Total 2025	Total 2024
Coût											
Solde d'ouverture	10 229 341 \$	18 236 453 \$	75 219 457 \$	15 969 708 \$	23 100 877 \$	11 485 526 \$	69 805 248 \$	154 173 708 \$	7 463 216 \$	385 683 534 \$	369 294 563 \$
Acquisitions nettes	55 150	328 526	1 635 462	3 598 899	1 877 525	144 917	1 018 957	4 297 180	4 387 233	17 343 849	17 048 084
Dispositions	(42 781)	-	-	(322 794)	-	-	-	-	-	(365 575)	(659 113)
Solde de fermeture	10 241 710	18 564 979	76 854 919	19 245 813	24 978 402	11 630 443	70 824 205	158 470 888	11 850 449	402 661 808	385 683 534
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture	-	9 498 504	39 809 748	7 523 971	14 803 767	9 027 571	32 550 317	104 425 172	-	217 639 050	206 261 894
Amortissement durant l'exercice	-	708 850	2 494 994	1 220 384	1 402 686	206 086	2 031 588	3 765 434	-	11 830 022	11 903 537
Amortissement cumulé sur dispositions	-	-	-	(322 794)	-	-	-	-	-	(322 794)	(526 381)
Solde de fermeture	-	10 207 354	42 304 742	8 421 561	16 206 453	9 233 657	34 581 905	108 190 606	-	229 146 278	217 639 050
Valeur nette des immobilisations corporelles	10 241 710 \$	8 357 625 \$	34 550 177 \$	10 824 252 \$	8 771 949 \$	2 396 786 \$	36 242 300 \$	50 280 282 \$	11 850 449 \$	173 515 530 \$	168 044 484 \$
Composé de:											
Fonds général pour immobilisations	7 462 420 \$	5 763 086 \$	31 331 388 \$	8 912 398 \$	5 204 486 \$	- \$	- \$	35 295 152 \$	2 434 975 \$	96 403 905 \$	93 123 429 \$
Fonds pour immobilisations des services	1 988 199	2 136 716	1 792 614	595 336	1 292 862	2 396 786	-	14 985 130	1 091 059	26 278 702	26 037 353
d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées											
Fonds pour immobilisations de production d'électricité	778 691	133 051	1 307 128	1 160 841	1 826 797	-	36 242 300	-	8 324 415	49 773 223	47 939 367
Fonds réserve	12 400	-	-	-	-	-	-	-	-	12 400	12 400
Entités contrôlées	-	324 772	119 047	155 677	447 804	-	-	-	-	1 047 300	931 935
Solde de fermeture	10 241 710 \$	8 357 625 \$	34 550 177 \$	10 824 252 \$	8 771 949 \$	2 396 786 \$	36 242 300 \$	50 280 282 \$	11 850 449 \$	173 515 530 \$	168 044 484 \$

*Les bâtiments incluent des œuvres d'arts d'un montant de 246 715 \$ qui ne sont pas amortissables.

**Les immobilisations linéaires incluent: Routes, rues, trottoirs caniveaux et réseau eau et égouts.

EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2025

21. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

Revenus	Services gouvernementaux généraux		Protection	Transport	Hygiène	Développement culturel	Récréatifs et d'évacuation des eaux usées	Services d'approvisionnement en eau et d'électricité	Production d'électricité	Réserves	Total	
	2025	2024									2025	2024
Mandat d'impôts fonciers *	4 194 762 \$	9 093 182 \$	8 184 201 \$	667 123 \$	1 749 974 \$	7 723 942 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	31 613 184 \$	29 793 732 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	1 044 627	425 079	-	-	-	-	-	-	-	1 469 706	1 307 243
Ventes de services, amendes et autres revenus	691 272	-	-	-	315 007	3 411 881	-	-	1 211 110	-	5 629 270	4 828 378
Subvention de financement et de péréquation communautaire *	747 986	1 621 444	1 459 360	118 958	312 045	1 377 290	-	-	-	-	5 637 083	5 890 704
Autres transferts gouvernementaux	636 016	447 720	4 569 372	-	218 427	109 960	1 252 938	2 575 421	-	-	9 809 854	5 276 152
Autres revenus propres sources	469 038	440 795	189 052	7 717	2 690	3 764	57 474	-	-	-	1 170 530	1 401 025
Contributions des entrepreneurs et autres organismes	-	-	-	-	-	246 820	-	55 980	-	-	302 800	417 728
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	7 336 782	-	-	-	7 336 782	7 262 686
Ventes utilité électrique - Dist.	-	-	-	-	-	-	-	40 786 423	-	-	40 786 423	35 651 252
Ventes utilité électrique - Gén.	-	-	-	-	-	-	-	3 899 318	-	-	3 899 318	2 645 292
Revenus d'intérêts	496 483	-	-	-	-	-	39 231	-	-	510 145	1 045 859	1 330 448
	7 235 557	12 647 768	14 827 064	793 798	2 598 143	12 873 657	8 686 425	48 528 252	510 145	108 700 809	95 804 640	
Dépenses												
Salaires et bénéfices	3 704 261	8 324 892	4 399 209	-	786 862	3 465 574	1 651 496	2 130 989	-	-	24 463 283	24 463 283
Biens et services	1 889 795	2 632 079	3 299 990	831 908	1 909 169	5 323 942	4 410 837	37 123 023	-	-	57 419 743	51 271 620
Amortissement	621 924	1 088 270	3 412 531	-	144 173	2 066 917	1 987 817	2 508 390	-	-	11 830 022	11 903 337
Intérêts	116 761	133 822	258 268	-	8 471	139 660	56 524	662 621	-	-	1 376 127	1 354 571
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(138 451)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(138 451)	120 629
	6 194 290	12 179 063	11 369 998	831 908	2 848 675	10 995 093	8 106 674	42 425 023	-	-	94 950 724	89 113 640
Excédent (déficit) pour l'année	1 041 267 \$	468 705 \$	3 457 066 \$	(38 110) \$	(250 532) \$	1 878 564 \$	579 751 \$	6 103 229 \$	510 145 \$	13 750 085 \$	6 691 000 \$	

*Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions de financement et de péréquation communautaire ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2025

22. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

	Général de fonctionnement	Général pour immobilisations	Fonctionnement des services- d'approvisi- onnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations des services- d'approvisi- onnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Immobilisations de production d'électricité	Réserves	Entités contrôlées	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2025	8 995 329 \$	(2 458 279) \$	1 377 937 \$	(798 184) \$	6 000 818 \$	123 011 \$	510 145 \$	(692) \$	13 750 085 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) de 2025 pour les exigences du CCSP									
Excédent d'avant dernière année	102 408	-	48 952	-	31 703	-	-	-	183 063
Transferts entre fonds									
Fonds de général de fonctionnement au fonds général pour immobilisations	(5 300 000)	5 300 000	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(1 000 000)	1 000 000	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité	-	-	-	-	(3 025 000)	3 025 000	-	-	-
Fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général pour immobilisations	(625 000)	-	-	-	-	-	625 000	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(50 000)	-	-	-	50 000	-	-
SOLDE À REPORTER	(5 822 592) \$	5 300 000 \$	(1 001 048) \$	1 000 000 \$	(2 993 297) \$	3 025 000 \$	675 000 \$	- \$	183 063 \$

EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2025

22. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)

	Général de fonctionnement	Général pour immobilisations	Fonctionnement des services- d'approvisi- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations des services- d'approvisi- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Immobilisations de production d'électricité	Réserves	Entités contrôlées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE REPORTÉ	(5 822 592)	5 300 000	(1 001 048)	1 000 000	(2 993 297)	3 025 000	675 000	-	183 063
Fonds général de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement	185 000	-	-	-	-	-	(185 000)	-	-
Fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds de réserve pour immobilisations de production d'électricité	-	-	-	-	(250 000)	-	250 000	-	-
Remboursements du capital des dettes à long terme	(3 064 000)	3 064 000	(347 000)	347 000	(2 621 000)	2 621 000	-	-	-
Provision pour obligation découlant du régime de retraite	1 534	-	146	-	146	-	-	-	1 826
Provision pour congées de maladies courus	(231 109)	-	(5 469)	-	(87 538)	-	-	-	(324 116)
Dépenses d'amortissement	-	7 236 805	-	1 987 817	-	2 508 391	-	-	11 733 013
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(8 931 167)	15 600 805	(1 353 371)	3 334 817	(5 951 689)	8 154 391	740 000	-	11 593 786
Excédent (déficit) des fonds pour l'année	64 162	13 142 526	24 566	2 536 633	49 129	8 277 402	1 250 145	(692)	25 343 871

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

23. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Général de Fonctionnement	Réserve Général pour Immobilisations	Réserve des services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Réserve des services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Réserve Fonctionnement de production d'électricité	Réserve Immobilisations de production d'électricité	Total 2025	Total 2024
Actifs								
Encaisse	2 104 828 \$	5 519 213 \$	410 345 \$	3 016 263 \$	1 631 129 \$	4 142 591 \$	16 824 369 \$	15 762 213 \$
Comptes à recevoir (à payer)	-	118 228	-	68 432	-	100 852	287 512	99 523
Terrain d'utilité publique	-	-	-	12 400	-	-	12 400	12 400
Excédent accumulé	2 104 828 \$	5 637 441 \$	410 345 \$	3 097 095 \$	1 631 129 \$	4 243 443 \$	17 124 281 \$	15 874 136 \$
Revenus								
Intérêts	75 \$	209 936 \$	15 \$	120 978 \$	12 811 \$	166 330 \$	510 145 \$	709 047 \$
Transferts interfonds	-	440 000	-	50 000	-	250 000	740 000	1 295 000
Excédent pour l'année	75 \$	649 936 \$	15 \$	170 978 \$	12 811 \$	416 330 \$	1 250 145 \$	2 004 047 \$

Respect de la limite budgétaire

La réserve du fonds général de fonctionnement et la réserve du fonds de fonctionnement de production d'électricité respecte la limite budgétaire de 5 p. 100 prévue par la Loi sur la gouvernance locale. Par contre, la réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées dépassent la limite permise.

23. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

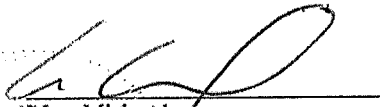
Proposé par la conseillère Lisa Parent, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 185 000 \$ sera transféré du fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement. (#2025-077)

Proposé par le conseiller Eric McGuire, appuyé par le conseiller Aldéo Nadeau que 625 000 \$ sera transféré du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général pour immobilisations. (#2025-131)

Proposé par la conseillère Denise Landry-Nadeau, appuyé par la conseillère Lisa Parent que 50 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve d'immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. (#2025-132)

Proposé par la conseillère Sylvie St-Onge-Morneau, appuyé par la conseillère Diane Bélanger-Nadeau que 250 000 \$ du fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds de réserve pour immobilisations de production d'électricité. (#2025-133)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunion ordinaire publique du Conseil le 19 août 2025 et à la réunion ordinaire publique du Conseil le 16 décembre 2025.



Marc Michaud
Directeur général et greffier
Edmundston

21/09/2026
Date

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**
31 décembre 2025**24. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTRÔLÉES**

	Innovation, Développement et événements Edmundston (IDEE) Inc.	Gestion Edmundston Golf Management Inc.	Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.	Total 2025	Total 2024
Actifs	299 271 \$	1 240 253 \$	26 503 \$	762 650 \$	2 328 677 \$	2 466 177 \$
Passifs	170 954	100 574	15 953	152 548	440 029	576 834
Excédent accumulé	128 317 \$	1 139 679 \$	10 550 \$	610 102 \$	1 888 648 \$	1 889 343 \$
Revenus	52 987 \$	1 177 929 \$	436 197 \$	878 130 \$	2 545 243 \$	1 911 600 \$
Dépenses	62 501	1 177 307	433 023	873 104	2 545 935	1 860 630
Excédent (déficit) pour l'année	(9 514) \$	622 \$	3 174 \$	5 026 \$	(692) \$	50 970 \$

Les entités mentionnées ci-dessus sont incluses dans les états financiers.

EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2025

25. CONCILIATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT APPROUVÉS AU BUDGET DU SECTEUR PUBLIC

	Général de fonctionnement	Fonctionnement des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
Revenus	31 613 184 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	31 613 184 \$
Mandat d'impôts fonciers	1 250 580	-	-	-	-	-	1 250 580
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 900 935	-	917 044	-	1 743 313	-	4 561 292
Vente de services, amendes et autres revenus	5 637 083	-	-	-	-	-	5 637 083
Subvention de financement et de péréquation communautaire	326 383	-	-	-	84 069	-	410 452
Autres transferts gouvernementaux	697 578	55 550	-	-	-	-	753 128
Autres revenus propres sources	-	7 604 803	-	-	-	(593 000)	7 011 803
Frais aux usagers - Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	-	37 536 323	-	-	-	37 536 323
Ventes utilité électrique - Distribution	-	-	3 283 682	-	-	-	3 283 682
Ventes utilité électrique - Génération	200 000	37 000	-	-	-	-	237 000
Revenus d'intérêts	102 408	78 241	-	-	-	(212 352)	-
Excédent d'avant dernière année	41 728 151	7 775 594	41 768 752	-	1 827 382	(805 352)	92 294 527

EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2025

25. CONCILIATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT APPROUVÉS AU BUDGET DU SECTEUR PUBLIC (suite)

	Fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées						Transferts	Total
	Général de fonctionnement	Fonctionnement de production d'électricité	Amortissements immobilisations	Entités contrôlées	Amortissements immobilisations	Entités contrôlées		
Dépenses	4 984 513	-	621 924	-	184 885	5 791 322		
Services gouvernementaux généraux	11 929 470	-	1 088 270	-	(463 620)	12 554 120		
Services de protection	7 636 948	-	3 412 531	-	249 695	11 299 174		
Services de transport	921 036	-	-	-	-	921 036		
Services d'hygiène	2 263 665	-	144 173	-	8 190	2 416 028		
Services de développement	6 816 345	-	2 066 917	1 645 450	135 024	10 663 736		
Services récréatifs et culturels	-	6 147 116	1 987 817	-	173 478	8 308 411		
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	35 038 815	1 627 035	-	429 000	37 094 850		
Utilité électrique - Distribution	-	1 025 280	881 355	-	229 657	2 136 292		
Utilité électrique - Génération	-	-	-	-	-	-		
Frais du service de la dette	-	-	-	-	-	-		
Paiements des débetures et des dettes à long terme	3 064 000	430 000	2 621 000	-	(6 115 000)	-		
Intérêts, frais bancaires et frais de débetures	687 174	99 478	608 657	-	(1 395 309)	-		
Escomptes et mauvaises créances	20 000	74 000	50 000	-	(144 000)	-		
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds général pour immobilisations	3 300 000	-	-	-	(3 300 000)	-		
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général de fonctionnement	125 000	-	-	-	(125 000)	-		
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	975 000	-	-	(975 000)	-		
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	50 000	-	-	(50 000)	-		
Transfert du fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité	-	-	2 300 000	-	(2 300 000)	-		
Transfert du fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds de réserve de production d'électricité	-	-	125 000	-	(125 000)	-		
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(20 000)	-	-	-	-	(20 000)		
	41 728 151	7 775 594	41 768 752	1 645 450	(13 583 000)	91 164 969		
Excédent (déficit)	- \$	- \$	(11 830 022) \$	181 932 \$	12 777 648 \$	1 129 558 \$		

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

26. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget (non-audité)	2025	2024
<i>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</i>			
Province du Nouveau-Brunswick			
Incendies	301 176 \$	309 004 \$	308 141 \$
Police	5 000	4 220	5 780
Transport	377 000	425 079	400 370
Centre de communication	567 404	666 338	592 952
Centre de réchauffement	-	65 065	-
	1 250 580 \$	1 469 706 \$	1 307 243 \$
<i>VENTES DE SERVICES ET AUTRES REVENUS</i>			
Aréna	190 800 \$	163 187 \$	190 229 \$
Centre Jean-Daigle	715 640	711 455	702 678
Pavillon sportif	321 000	360 711	355 646
Golf	865 313	905 539	965 558
Services récréatifs	8 000	13 151	14 140
Services culturels	103 295	117 846	101 275
Frais de services	55 000	93 475	84 748
Location d'équipement	6 000	6 900	5 800
Licences, permis et amendes	140 000	315 007	154 301
Vente et location d'équipements	878 244	1 127 627	821 343
Taxe d'hébergement	400 000	691 272	559 925
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	367 000	436 197	367 370
Innovation, Développement et événements			
Edmundston (IDÉE) Inc.	64 500	52 987	76 253
Centre des Arts la Petite Église d'Edmundston Inc.	446 500	633 916	429 112
	4 561 292 \$	5 629 270 \$	4 828 378 \$
<i>AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES</i>			
Autres revenus	49 750 \$	388 518 \$	541 766 \$
Autres revenus - Police	405 823	440 795	435 649
Autres revenus - Services d'eau et d'égouts	30 000	31 924	18 880
Voirie	133 305	151 468	235 222
Loyer - Bâtiments	26 700	28 334	28 295
Services administratifs	-	1 517	7 595
Épuration et écoulement	25 550	25 550	25 550
Services techniques	82 000	102 424	108 068
	753 128 \$	1 170 530 \$	1 401 025 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

26. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2025	2024
SERVICES GOUVERNEMENTAUX GÉNÉRAUX			
Législative			
Maire	75 700 \$	76 071 \$	72 840 \$
Conseillers	105 933	106 447	107 812
Autres frais législatifs	149 256	165 213	162 878
	330 889	347 731	343 530
Administration			
Administration	713 599	763 349	652 497
Secrétaire municipal	126 102	121 469	110 279
Trésorerie	825 577	866 048	849 371
Tourisme	453 558	557 630	613 436
Personnel	511 197	439 051	457 479
Immeubles à bureau	1 424 213	1 407 289	1 170 283
Informatique	537 799	512 465	425 542
Secrétariat à la Jeunesse	61 579	7 013	62 187
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(41 120)	150 624
Amortissement des immobilisations corporelles	621 924	621 924	604 705
Frais de débenture	52 000	-	-
Intérêts sur dettes à long terme	112 885	116 761	103 282
Escompte	-	20 131	-
Mauvaises créances	20 000	-	19 708
	5 460 433	5 392 010	5 219 393
	5 791 322 \$	5 739 741 \$	5 562 923 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

26. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2025	2024
SERVICES DE PROTECTION			
Centre 911	1 655 427 \$	1 622 546 \$	1 450 306 \$
Service de police			
Administration	537 591	579 477	536 840
Lutte contre la criminalité	4 814 316	4 660 897	4 406 502
Circulation	193 948	161 131	180 289
Poste et bâtiments	532 078	504 091	482 623
Véhicules	416 873	388 669	374 793
Contrôle des animaux	19 800	22 203	22 327
Géolier	35 909	31 227	28 817
Service des mesures d'urgences	10 413	10 510	6 124
Centre de réchauffement	-	67 566	-
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(67 042)	245 574
Amortissement des immobilisations corporelles	764 429	764 429	737 728
Intérêts sur dettes à long terme	105 498	109 120	120 223
	7 430 855	7 232 278	7 141 840
Protection contre les incendies			
Administration	333 304	327 212	265 269
Lutte contre les incendies	2 139 012	2 070 839	1 953 825
Brigade d'incendies	232 390	166 531	213 682
Prévention	129 209	112 954	149 413
Poste et bâtiments	142 120	143 146	135 559
Véhicules	144 080	180 385	150 051
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(25 371)	92 933
Amortissement des immobilisations corporelles	323 841	323 841	201 195
Intérêts sur dettes à long terme	23 882	24 702	26 644
	3 467 838	3 324 239	3 188 571
	12 554 120 \$	12 179 063 \$	11 780 717 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

26. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audit�)	2025	2024
SERVICES DE TRANSPORT			
Administration - Transport routier	957 247 \$	952 652 \$	927 914 \$
Entretien des rues - �t�	2 445 041	2 116 951	2 233 794
Entretien des rues - Hiver	2 830 737	2 895 891	2 621 505
Inondations	-	88 038	756 106
Am�nagement paysager	383 749	486 703	591 074
Trottoirs	36 000	34 593	18 702
�gouts pluviaux	155 000	252 254	124 274
�clairage des rues	608 960	683 430	635 830
Circulation	122 500	136 788	140 691
Stationnement	86 027	81 738	81 607
Autres	11 687	18 997	41 665
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	(48 836)	178 880
Amortissement des immobilisations corporelles	3 412 531	3 412 531	3 655 223
Int�r�ts sur dettes � long terme	249 695	258 268	254 278
	11 299 174 \$	11 369 998 \$	12 261 543 \$
SERVICES D'HYGI�NE			
Collecte, transport et enfouissement	921 036 \$	831 908 \$	1 002 941 \$
SERVICES DE D�VELOPPEMENT			
D�veloppement �conomique	589 694 \$	456 442 \$	214 702 \$
Planification et gestion des infrastructures	159 324	72 421	79 069
Inspecteurs en b�timents et urbanisme	425 663	409 266	382 148
Environnement durable	31 626	15 889	29 535
�v�nements	112 117	120 940	94 634
Tours de communication	2 000	3 095	8 283
D�veloppement urbain	459 771	591 725	686 736
Logement	-	566 431	132 697
A�roport	-	-	138 780
Commission de services r�gionaux Nord-Ouest (CSRNO)	483 470	468 558	209 409
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	(8 736)	31 995
Amortissement des immobilisations corporelles	144 173	144 173	110 467
Int�r�ts sur dettes � long terme	8 190	8 471	6 894
	2 416 028 \$	2 848 675 \$	2 125 349 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

26. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audit�)	2025	2024
SERVICES R�CR�ATIFS ET CULTURELS			
R�cr�atifs			
Administration	852 348 \$	808 104 \$	733 661 \$
Sports	1 415 804	1 385 453	1 398 260
Ar�nas et Palladium	673 321	730 826	727 699
Centre Jean-Daigle	1 384 605	1 487 006	1 319 766
Parcs et terrains de jeux	1 393 660	1 364 435	1 273 543
Golf	842 390	967 711	992 912
Moiti�-Moiti� Centre Jean-Daigle Inc.	367 000	433 023	364 139
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	(38 470)	140 917
Amortissement des immobilisations corporelles	2 066 917	2 066 917	2 048 077
Int�r�ts sur dettes � long terme	135 024	139 660	153 923
	9 131 069	9 344 665	9 152 897
Culturels			
Socioculturel	689 436	639 788	644 548
Biblioth�que	180 731	173 776	176 612
Innovation, D�veloppement et �v�nements Edmundston (ID�E) Inc.	64 500	61 286	62 166
Centre des Arts La Petite �glise d'Edmundston Inc.	598 000	775 578	481 656
	1 532 667	1 650 428	1 364 982
	10 663 736 \$	10 995 093 \$	10 517 879 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

26. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2025	2024
<i>APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES</i>			
Approvisionnement en eau			
Administration	727 458 \$	719 695 \$	636 613 \$
Facturation et perception	159 250	158 050	137 456
Force motrice et pompage	597 451	494 107	627 702
Purification et traitement	159 212	158 616	126 717
Transmission et distribution	2 231 925	2 289 583	1 736 810
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(4 365)	55 075
Amortissement des immobilisations corporelles	1 086 845	1 086 845	1 164 797
Frais bancaires	16 000	19 351	20 504
Intérêts sur dettes à court terme	10 000	10 137	2 222
Intérêts sur dettes à long terme	45 245	24 084	27 574
Escomptes	52 000	54 557	51 050
Mauvaises créances	4 000	-	-
	5 089 386	5 010 660	4 586 520
Raccordement et évacuation des eaux usées			
Administration	552 893	547 124	472 541
Facturation et perception	106 167	105 367	92 971
Épuration et écoulement	371 367	361 502	311 277
Raccordement et écoulement	823 988	801 310	769 937
Station de pompage	417 405	344 430	329 325
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(958)	12 079
Amortissement des immobilisations corporelles	900 972	900 972	978 055
Frais bancaires	10 124	13 964	13 670
Intérêts sur dettes à court terme	5 000	5 695	1 481
Intérêts sur dettes à long terme	13 109	16 608	15 052
Mauvaises créances	18 000	-	-
	3 219 025	3 096 014	2 996 388
	8 308 411 \$	8 106 674 \$	7 582 908 \$

EDMUNDSTON**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2025

26. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2025	2024
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ			
Utilité électrique - Distribution			
Achat d'énergie	29 377 259 \$	31 897 542 \$	27 814 306 \$
Compte d'écart	(60 000)	923 072	415 012
Administration	302 088	316 790	315 460
Distribution	2 352 893	2 255 353	2 136 001
Frais de gestion	2 236 986	2 236 986	2 168 482
Gestion et planification	139 426	149 256	132 889
Mise en marché et service à la clientèle	140 868	142 143	161 139
Électrométrie	549 295	604 010	573 306
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(82 023)	81 326
Amortissement des immobilisations corporelles	1 627 035	1 627 035	1 583 170
Intérêts sur dettes à court terme	86 025	98 229	100 059
Intérêts sur dettes à long terme	292 975	292 099	324 357
Escompte	-	1 866	-
Mauvaises créances	50 000	2 511	2 181
	37 094 850	40 464 869	35 807 688
Utilité électrique - Génération			
Administration	40 344	38 425	44 934
Frais de gestion	255 306	255 306	262 704
Gestion et planification	91 537	142 803	86 634
Opérations	606 371	350 153	293 578
Électrométrie	12 181	12 988	11 168
Lignes	19 541	12 200	15 019
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(5 369)	5 324
Amortissement des immobilisations corporelles	881 355	881 355	820 120
Intérêts sur dettes à court terme	27 271	90 195	18 703
Frais de débenture	20 000	-	-
Intérêts sur dettes à long terme	182 386	182 098	199 879
	2 136 292	1 960 154	1 758 063
	39 231 142 \$	42 425 023 \$	37 565 751 \$